

Fiche d'information

Concept de promotion des entraîneur-e-s

Swiss Olympic met des fiches d'information à la disposition des fédérations à titre d'orientation et d'aide à l'élaboration ou à la révision des bases conceptuelles.

Domaine de modèle de promotion	Fiches d'information
<i>Tâches de base</i>	Stratégie de la fédération, Règlement organisationnel
<i>Personnel sportif</i>	Concept de promotion des entraîneur-e-s
<i>Sport de performance</i>	Concept de promotion du sport de performance, Stratégie des grands événements, Concept des installations sportives
<i>Sport de masse</i>	Concept de promotion du sport de masse (Foundation)

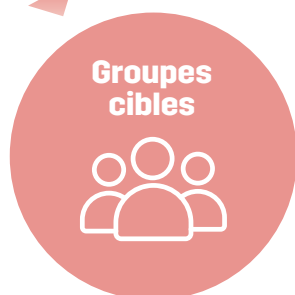
Cette fiche d'information sert d'outil pratique pour l'élaboration ou la révision d'un concept de promotion des entraîneur-e-s. Des entraîneur-e-s engagé-e-s, compétent-e-s et expérimenté-e-s sont la clé d'une promotion du sport durable, réussie et éthiquement responsable. Le sport organisé a la responsabilité de créer les conditions appropriées afin que les entraîneur-e-s puissent déployer leur plein potentiel, soutenir et stimuler les athlètes de manière optimale. Le concept peut se présenter sous la forme d'un document unique ou être composé de plusieurs documents, par exemple des parties conceptuelles spécifiques, des textes pour le web ou des supports visuels. Les contenus doivent être adaptés au public cible et communiqués de manière appropriée. Le concept de promotion doit être vérifié et mis à jour au moins tous les quatre à six ans.



Élaboration/révision



Communication



Fédération

Lignes directrices
Analyse SWOT
Stratégie de la fédération

Swiss Olympic/ OFSP

Encouragement du sport et de l'activité physique 2040
Stratégie Swiss Olympic/OFSP
Modèle de promotion des fédérations
Structure de formation JES
Formation initiale et continue
Formation des entraîneurs Suisse

Cadre légal et marché du travail

Directives du SEFRI
Directives du droit du travail
Base de la prévoyance professionnelle
Marché du travail suisse

Contenu

[FTEM Suisse](#) comme structure de base
voir check-list à partir de la page 2

Processus

Transparence
Participation
Adoption par l'organe suprême

Formes de communication

Site web
Vidéos
Webinaires
Ateliers
Brochures

Interne

Athlètes
Enseignant-e-s de sport
Responsables et entraîneur-e-s
Clubs/associations
Organismes responsables
Fédérations régionales
Fonctionnaires des fédérations

Externe

Swiss Olympic
OFSP
Armée
Centres d'orientation professionnelle

Check-list

Contenu du concept de promotion des entraîneur-e-s

Le concept de promotion des entraîneur-e-s est un outil central pour garantir à long terme la qualité du sport de performance suisse. Avec la check-list du concept de promotion et notre travail, nous souhaitons soutenir les fédérations dans le renforcement de la fonction d'entraîneur-e-s, la mise en place de structures professionnelles et la création de conditions optimales pour une promotion durable du sport. Swiss Olympic et Swiss Coach remercient toutes les fédérations pour leur engagement et leur collaboration.

Bases et organisation

- Stratégie de la fédération pour les entraîneur-e-s: description de la manière dont la promotion des entraîneur-e-s devrait idéalement être organisée pour garantir une promotion durable du sport de performance, du niveau de talent (T1) jusqu'au niveau de champion-ne (M)
- Analyse de la situation des entraîneur-e-s: présentation et description des données actuelles, analyse SWOT, études/enquêtes pertinentes
- Processus et participation à l'élaboration du concept: description du processus d'élaboration participatif (entraîneur-e-s, instances, clubs, régions impliqués)
- Adoption et mise à jour: preuve de l'approbation par l'organe suprême de la fédération et des cycles d'examen prévus
- Communication: description de la manière dont le concept est communiqué en interne et en externe de manière adaptée au groupe cible

Formation initiale et formation continue

- Exigences en matière de qualifications de formation pour les entraîneur-e-s par phase (F)TEM et mise en œuvre correspondante
- Parcours de formation raccourcis pour les athlètes et les personnes ayant une formation sportive
- Obligation de stage et accompagnement des entraîneur-e-s formé-e-s
- Formation initiale et continue spécifique au sport dans le sport de performance
- Mesures incitatives pour la formation initiale et continue

Contenu optionnel:

- Intégration du parcours de formation dans le parcours de l'athlète selon le FTEM*

Vous trouverez plus d'informations dans la fiche d'information [«Formation initiale et formation continue des entraîneur-e-s»](#)

Promotion

- Planification de carrière systématique et complète
 - Présenter, offrir et développer des perspectives au sein de la structure de promotion pour les entraîneur-e-s et les fonctionnaires
 - Discuter, planifier et soutenir le développement personnel et professionnel lors des entretiens d'évaluation
- Structure salariale transparente et attrayante (fédération et organismes responsables de la PR)
 - Élaborer une structure salariale cohérente et attrayante pour le public cible, basée sur la qualification (reconnaissance professionnelle et formation continue), l'expérience, les responsabilités et les conditions cadres¹
 - Élaborer et communiquer des recommandations salariales pour et en collaboration avec les organismes responsables
 - Rendre les informations sur la structure salariale accessibles aux entraîneur-e-s dans le sport concerné
- Transfert systématique des connaissances entre les entraîneur-e-s
 - Rendre le savoir des entraîneur-e-s accessible aux autres entraîneur-e-s du système et favoriser le partage de connaissances
- Commission des entraîneur-e-s existante avec droit de participation

¹ Sur la base des exigences salariales minimales de Swiss Olympic et, le cas échéant, des recommandations salariales de Swiss Coach

- Représentation des intérêts et participation au développement de la structure de promotion: identifier les processus et instances qui garantissent la représentation des intérêts et la participation des entraîneur-e-s au sein de la fédération et des organismes responsables
- Participation active au Parlement des entraîneur-e-s de Swiss Olympic
 - Processus de sélection des délégué-e-s, indemnisation éventuelle pour cette fonction²

Accompagnement

- Stratégie de recrutement
 - Vous trouverez plus d'informations dans la fiche d'information [«Recrutement des entraîneur-e-s professionnel-le-s»](#)
- Programmes de mentorat et «Coach the Coach»
 - Mise en place d'un système de mentorat pendant la formation, mais aussi au cours des premières années en tant qu'entraîneur-e professionnel-le. Les entraîneur-e-s expérimenté-e-s transmettent leur savoir aux nouveaux-elles entrant-e-s et les soutiennent par des conseils dans le cadre d'échanges réguliers
- Accompagnement et encadrement des entraîneur-e-s (p. ex. descriptions de fonction, entretiens d'évaluation, règlement du personnel)
 - Vous trouverez plus d'informations dans la fiche d'information [«Accompagnement et encadrement des entraîneur-e-s dans le sport de performance»](#)
- Support pour les employé-e-s à temps partiel:
 - Vous trouverez plus d'informations dans la fiche d'information [«Soutien aux entraîneur-e-s occupant des postes à temps partiel»](#)

Contenu optionnel:

- Soutien lors des transitions critiques (p. ex. bénévolat, temps partiel, temps plein)
 - Identifier, le cas échéant, les transitions critiques au sein du parcours des entraîneur-e-s (p. ex. bénévolat, temps partiel, temps plein), définir et mettre en œuvre les mesures appropriées
- Promotion des talents à haut potentiel (p. ex. instruments de promotion et programmes)
 - Existe-t-il des instruments de promotion pour les entraîneur-e-s à haut potentiel qui contribueront à façonner l'avenir du sport?

Remarque

Les exigences particulières en matière de disponibilité et de déplacements des entraîneur-e-s professionnel-le-s peuvent soulever des questions ouvertes concernant les directives du droit du travail. Il est donc recommandé de clarifier ces points dans un règlement du personnel et de mettre les recommandations correspondantes à la disposition des organismes responsables.

La majorité des entraîneur-e-s occupent un ou plusieurs postes à temps partiel. Cela entraîne généralement une détérioration de leur prévoyance professionnelle. Des solutions peuvent être mises en place à ce niveau, soit par des mesures structurelles, soit par des solutions de prévoyance appropriées.

Swiss Coach soutient volontiers les fédérations sur ces thèmes à l'aide de fiches d'information et de conseils.

Un concept de promotion efficace repose sur une bonne mise en réseau de l'ensemble des acteur-ric-e-s impliqué-e-s. Au sein de la structure de la fédération, il faut veiller à ce que les mesures et responsabilités soient clairement coordonnées et que les objectifs du concept de promotion soient appliqués à tous les niveaux.

De plus, les fédérations peuvent tirer profit de coopérations avec d'autres sports ou institutions, par exemple par le biais d'offres de formation communes, d'échanges d'expériences ou de partenariats de recherche.